

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



Antony

1 place A. Mounié

92160 ANTONY

Tel: 01 42 37 09 41

La rentrée
2023-2024

Mode d'emploi

La rentrée comprend deux formalités

1. L'adhésion à l'association
2. L'inscription aux activités

Deux modalités sont proposées

1. Par Internet **à privilégier**
2. Par courrier postal **non pPrioritaire**

Contact : avf@avfantony.com

Site Internet : avfantony.com

Dates d'ouverture pour accéder au serveur

- 1^e : du jeudi 15 juin 2023 à 9 h jusqu'au lundi 4 septembre à 23h**
Réservée aux adhérents bénévoles et aux Nouveaux Adhérents
et ouverte à tous pour la randonnée pédestre, marche
nordique, bungy pump, vélo
- 2^e : dès le mardi 5 septembre 2023 à 15h**
Pour tous et toutes les activités

Site sécurisé paiement uniquement par **carte bancaire**.

Se connecter sur le site AVF Antony <http://avfantony.com>
Accéder au menu **Adhésion-Inscription**

Dans le paragraphe « **PAR INTERNET** », cliquer sur le bouton
« **Inscription** » pour accéder à la billetterie.

Explication détaillée dans la notice « [pas à pas](#) »

ou scanner le QR code



➤ **1e étape : adhésion et Inscription aux activités**

- Cliquer sur « **Adhésion 2023-2024** » (obligatoire)
Choisir la quantité, selon que vous êtes en individuel ou en couple
- Poursuivre en choisissant une **catégorie d'activités**
- Puis une ou plusieurs activités dans la catégorie choisie
- Répéter cette étape si nécessaire pour d'autres catégories

➤ **2e étape : validation et paiement par CB**

Pour valider l'inscription, descendre en bas de page et cliquer sur le bouton « **Inscription** »

Suivre les instructions et renseigner les informations demandées.

Un reçu est envoyé par mail.

PAR COURRIER POSTAL

NON PRIORITAIRE

Adressez votre dossier complet à l'Accueil de
AVF ANTONY
1 Place Auguste Mounié – 92160 ANTONY

Les dossiers seront traités à partir du jeudi 7 septembre 2023

Composition du dossier

- Le bulletin d'adhésion à l'Association complété et signé.
- Le/les bulletins d'inscription aux activités.
- Votre certificat médical pour les activités concernées.
- Un seul chèque, libellé à l'ordre de AVF Antony, groupant l'adhésion annuelle et le montant total des inscriptions aux activités demandées.

Nota : Les formulaires sont à disposition dans les présentoirs devant la permanence 1 Place Auguste Mounié à partir de mi-juillet ou à télécharger sur le site AVF Antony
<http://avfantony.com>

TRES IMPORTANT

- **Bien lire « Les Précisions » en page 4 ...**

Aucune inscription possible par téléphone

PRECISIONS IMPORTANTES

Tarif en vigueur pour 2023-2024

- Le montant de l'adhésion 2023-2024 à l'AVF Antony s'élève à 20 € par adhérent.
- **L'adhésion est obligatoire, annuelle, ferme et non remboursable**
- Des frais d'inscription sont demandés pour la plupart des activités (cf. bulletins d'inscriptions aux activités)

Activités contingentées – limitation

Un adhérent ne peut s'inscrire qu'à **trois activités contingentées** maximum et à un seul créneau au sein de chacune (exception pour le bridge).

ex. Aquarelle, tricot, conversation linguistique, yoga, etc.

Activités contingentées – liste d'attente

Lorsque l'atelier est complet, l'adhérent pourra s'inscrire en liste d'attente. Si une place se libère la première personne en liste d'attente recevra un mail l'invitant à régler son inscription rapidement.

Début des activités en salle

Se reporter aux bulletins d'inscription pour chaque activité

Permanence

Réouverture le **MARDI 5 SEPTEMBRE** de **15h à 18h, en salle Lasson** (place du marché) à titre exceptionnel pour les inscriptions en présentiel pour les personnes rencontrant des difficultés informatiques..

A partir du **MERCREDI 6 septembre**, aux lieux et horaires habituels des permanences consultables sur notre site et dans la brochure.

Forum des Associations : 2 e 3 septembre 2023

Bienvenue à tous pour s'informer et échanger.
Seuls les **nouveaux adhérents** peuvent adhérer et s'inscrire aux activités lors du Forum.